



# ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général

SAJ 2023-225

**Arrêté du 11 octobre 2023**

**portant composition du comité social d'administration spécial de l'académie de Poitiers et de la formation spécialisée de ce même comité**

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE POITIERS

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L251-1 et suivants,

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif au comité social d'administration académique et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022,

Vu les propositions des organisations syndicales,

ARRETE

## **Article 1er**

Le **comité social d'administration spécial académique** comprend, outre la rectrice ou son représentant qui le préside, la directrice des ressources humaines ou son représentant.

## **Article 2**

Sont nommés en qualité de représentants du personnel **au comité social d'administration spécial académique**, les dix membres titulaires et dix membres suppléants suivants, désignés dans les conditions fixées à l'article 20 du décret du 20 novembre 2020 susvisé:



### **Membres titulaires (10) :**

#### au titre de l'UNSA (6) :

- Madame Géraldine LASNES
- Monsieur Dominique CHASSAGNE
- Monsieur Bruno LAJUGIE
- Monsieur Guillaume DURAND
- Madame Agnès PIERRE
- Madame Cécilia CHARBONNEAU

#### au titre de la FSU-CGT- éducation (3) :

- Madame Lise GUILLEMOT
- Madame Amandine DUVAL
- Madame Julie CARPENTIER

#### au titre du SGEN-CFDT (1) :

- Madame Nathalie GRAND

### **Membres suppléants (5):**

#### au titre de l'UNSA (4) :

- Madame Nathalie DUCOURET
- Madame Jacqueline NICOLAS
- Madame Alzira FONTAINE
- Non désigné
- Non désigné
- Non désigné

#### au titre de la FSU-CGT- éducation (4):

- Madame Violaine REGNIER
- Madame Fatima AKALLOUY
- Non désigné

#### au titre du SGEN-CFDT (1) :

- Madame Cécile GRANGE

### **Article 3**

La formation spécialisée du comité social d'administration spécial académique comprend, outre la rectrice ou son représentant qui la préside, la directrice des ressources humaines ou son représentant.

### **Article 4**

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration spécial académique, les dix membres titulaires et dix membres suppléants suivants, désignés dans les conditions fixées à l'article 24 du décret du 20 novembre 2020 susvisé:

### **Membres titulaires (10) :**

#### au titre de l'UNSA (6) :

- Madame Géraldine LASNES
- Monsieur Dominique CHASSAGNE
- Monsieur Bruno LAJUGIE
- Monsieur Guillaume DURAND



-Madame Agnès PIERRE  
-Madame Cécilia CHARBONNEAU

au titre de la FSU-CGT- éducation (3) :

-Madame Lise GUILLEMOT  
-Madame Amandine DUVAL  
-Madame Julie CARPENTIER

au titre du SGEN-CFDT (1) :

-Madame Nathalie GRAND

**Membres suppléants (5):**

au titre de l'UNSA (4) :

-Madame Nathalie DUCOURET  
-Madame Jacqueline NICOLAS  
-Madame Alzira FONTAINE  
-Non désigné  
-Non désigné  
-Non désigné

au titre de la FSU-CGT- éducation (2) :

-Madame Violaine REGNIER  
-Madame Fatima AKALLOUY  
-Non désigné

au titre du SGEN-CFDT (1) :

-Madame Cécile GRANGE

**Article 3**

La composition du présent comité social prend effet à la date de signature de l'arrêté pour le reste de la durée des mandats restant à courir.

**Article 4**

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté 2023-018 du 22 février 2023.

**Article 5**

Le secrétaire général de l'académie de Poitiers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La rectrice de l'académie de Poitiers

Pour la rectrice et par délégation,  
Le secrétaire général d'académie,

**JEAN-JACQUES VIAL**

Bénédicte ROBERT

